

Contre la Répression à l'encontre des syndicalistes, Solidarité !

22 mars 2021

Solidaires 76

Contre la Répression à l'encontre des syndicalistes, Solidarité !

Lundi 22 mars, les Secrétaires Généraux des Unions Locales CGT de Dieppe et de Rouen sont convoqués au tribunal correctionnel de Rouen à 13h30. De quoi sont-ils accusés ? D'avoir défendu une salariée victime de licenciement abusif orchestré par un patron "voyou", en relayant leur action sur les réseaux sociaux.

Cette nouvelle attaque contre des syndicalistes s'inscrit dans un contexte de multiplications des cas de répression contre des militantes et militants syndicaux (Gael à La Poste, Anthony à l'Inspection du Travail, les « 4 de Melle » dans l'Education Nationale, etc.). Profitant de l'atmosphère sécuritaire et sanitaire anxiogène, le gouvernement a lancé une vaste offensive très cohérente contre les libertés politiques, qu'elles soient collectives ou individuelles, au travers de lois liberticides. Tout cela dans un contexte déjà lourd de violences policières toujours plus documentées, sans compter les répressions anti syndicales menées par le patronat qui, avec la complicité très active du gouvernement, tentent d'imposer par la force le silence aux oppositions exprimées démocratiquement tant au sein du monde du travail que dans l'espace public. Face à ces attaques, il convient de construire l'unité la plus large dans la riposte à la répression.

L'Union Syndicale Solidaires appelle à rejoindre la manifestation et le rassemblement à Rouen le 22 Mars. Ce rassemblement sera l'occasion de dénoncer toutes les formes de répressions syndicales subies dans les entreprises et en dehors : absence de droits syndicaux, réduction et régression des droits acquis, entrave à l'exercice du droit syndical, entrave au droit d'expression, de grève, discrimination, atteinte au droit de se rassembler et de manifester... En cette période d'état d'urgence inlassablement prolongé, alors que le gouvernement à travers son projet de loi sécuritaire entend réduire encore plus les libertés, dont celle notamment d'informer, il est fondamental de combattre massivement toutes les attaques portées envers les syndicalistes.

« Notre force c'est la solidarité : il est temps que la peur change de camp ».

Le 22 mars à 11h rendez-vous Cours Clémenceau pour manifester et ensuite rassemblement devant le Palais de Justice

Communiqué de Solidaires 76

Lundi 22 mars, les Secrétaires Généraux des Unions Locales CGT de Dieppe et de Rouen sont convoqués au tribunal correctionnel de Rouen à 13h30. De quoi sont-ils accusés ? D'avoir défendu une salariée victime de licenciement abusif orchestré par un patron "voyou", en relayant leur action sur les réseaux sociaux.

Cette nouvelle attaque contre des syndicalistes s'inscrit dans un contexte de multiplications des cas de répression contre des militantes et militants syndicaux (Gael à La Poste, Anthony à l'Inspection du Travail, les « 4 de Melle » dans l'Education Nationale, etc.). Profitant de l'atmosphère sécuritaire et sanitaire anxiogène, le gouvernement a lancé une vaste offensive très cohérente contre les libertés politiques, qu'elles soient collectives ou individuelles, au travers de lois liberticides. Tout cela dans un contexte déjà lourd de violences policières toujours plus documentées, sans compter les répressions anti syndicales menées par le patronat qui, avec la complicité très active du gouvernement, tentent d'imposer par la force le silence aux oppositions exprimées démocratiquement tant au sein du monde du travail que dans l'espace public. Face à ces attaques, il convient de construire l'unité la plus large dans la riposte à la

répression.

L'Union Syndicale Solidaires appelle à rejoindre la manifestation et le rassemblement à Rouen le 22 Mars. Ce rassemblement sera l'occasion de dénoncer toutes les formes de répressions syndicales subies dans les entreprises et en dehors : absence de droits syndicaux, réduction et régression des droits acquis, entrave à l'exercice du droit syndical, entrave au droit d'expression, de grève, discrimination, atteinte au droit de se rassembler et de manifester....En cette période d'état d'urgence inlassablement prolongé, alors que le gouvernement à travers son projet de loi sécuritaire entend réduire encore plus les libertés, dont celle notamment d'informer, il est fondamental de combattre massivement toutes les attaques portées envers les syndicalistes.

« Notre force c'est la solidarité : il est temps que la peur change de camp ».

Le 22 mars à 11h rendez-vous Cours Clémenceau pour manifester et ensuite rassemblement devant le Palais de Justice

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations locales et sectorielles >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Contre-la-Repression-a-l-encontre-des-syndicalistes-Solidarite>